

Fiche de poste :
« CHARGE DE MISSION CENTRES-VILLES
VIVANTS » (H/F)



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de mission – Centres-villes vivants H/F
Cat. filière, cadre d'emplois	Catégorie A, filière administrative, Attaché territorial
Direction	Direction de l'attractivité, du Développement de l'économie et du Numérique
Finalité du poste de Chargé de mission	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe le plus souvent à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	MGP134 CM063

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+2 : M. David MONTEAU, Directeur de l'Attractivité, du Développement de l'Economie et du Numérique.</p> <p>N+1 : Mme Florence FLOUETTE, Chef de service Attractivité</p> <p>La Direction de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique (DADEN) est composée de trois services : « développement économique durable », « innovation numérique », « attractivité ».</p> <p>Elle a en charge le développement et la promotion d'un modèle d'économie circulaire à l'échelle métropolitaine et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'économie sociale et solidaire. Elle contribue à la préservation des tissus artisanaux et commerciaux communaux et à l'amélioration de la logistique urbaine. Elle prend part aux activités des agences de développement économique, d'innovation et de rayonnement/attractivité.</p> <p>Le volet développement numérique se décline via le Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) qui structure l'écosystème numérique et l'innovation sur le territoire métropolitain au profit de son attractivité.</p> <p>La direction anime une communauté d'innovateurs publics permettant la diffusion de la culture numérique dans les politiques et administrations publiques. Plus particulièrement, l'institution mène une politique dynamique en matière de politique d'inclusion numérique. Plusieurs dispositifs sont déployés.</p> <p>La Métropole promeut ainsi de manière continue le dispositif des pass numériques. Elle a contracté en 2021 une convention avec l'Etat pour l'animation d'un réseau de 100 conseillers numériques auprès des collectivités métropolitaines.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : 0</p>
---	---

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.	<ul style="list-style-type: none">- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.
c) Pilotage de projet/dossiers	<ul style="list-style-type: none">- Participer au pilotage quotidien d'un projet.- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

- **Activités détaillées**

Mettre en œuvre les actions relatives à la politique en faveur de l'attractivité des centres-villes sur le territoire métropolitain :

- Elaboration, coordination, planification et animation de la politique en faveur des centres-villes vivants ;
- Organisation d'actions de communication/sensibilisation/formation ;
- Diffusion, valorisation et transfert d'expérimentations ;
- Animation de la plateforme www.reseau-managers.fr communauté des managers de commerce et de centres-villes de la Métropole ;
- Contribution à l'élaboration d'une politique métropolitaine en matière d'attractivité des centres-villes et pôles de proximité

- **Piloter deux projets :**

- 1/ **Plateforme numérique réseau-managers.fr**

- Assurer la bonne gouvernance du projet : instances, rôles et responsabilités, plannings, etc.
 - Concevoir, organiser et animer le programme annuel d'animation numérique territoriale
 - Suivi des indicateurs de performance de la plateforme
 - Concevoir des supports de communication en lien avec la Direction de la communication

- Promouvoir la plateforme auprès de l'ensemble des acteurs du territoire métropolitain
- Publier régulièrement des contenus thématiques, des initiatives, des actualités, des outils, etc.
- Planifier et organiser des rencontres, visites, ateliers sur le territoire
- Participer à la rédaction du bilan annuel du programme

2/ Programme d'accompagnement stratégique et de suivi Centres-villes vivants

- Concevoir, organiser, coordonner et animer le programme d'accompagnement à l'échelle de la métropole
- Assurer le pilotage budgétaire du programme
- Identifier et mobiliser les experts et prestataires nécessaires à la conduite du programme
- Mise à jour des outils de pilotage du programme
- Assurer un suivi de l'ensemble des projets des villes participantes
- Assurer un suivi des indicateurs d'exécution, de performance, d'impact du programme
- Définir un plan de communication adapté
- Contribuer à l'ensemble du projet Centres-villes vivants

• Gestion de projets : animation, suivi, évaluation et valorisation

- Animer et suivi des différents réseaux de l'économie de proximité : groupes de travail, réseau des référents et experts, partenaires
- Conduire des initiatives et des projets en lien avec l'économie de proximité, certains en partenariat avec d'autres acteurs (rédaction de supports de projet, choix de la méthodologie, définition des objectifs, choix de livrables, indicateurs de performance, etc.)
- Identifier des partenariats à l'échelle métropolitaine
- Développer les relations avec les collectivités et les mobiliser dans l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre d'actions métropolitaines et d'actions mutualisées
- Participer aux ateliers de travail et rencontres professionnelles (SIEC, Franchise Expo, ...etc.)
- Coorganiser des manifestations, plus particulièrement des visites de site, des meet-up et les Assises métropolitaines du centre-ville

• Actions de veille et de communication

- Assurer une veille dans le champ de l'économie de proximité (artisanat, commerce, culture, tiers lieux, économie sociale et solidaire, tiers lieux, ...)
- Mettre à jour la page centres-villes vivants du site institutionnel
- Cibler les actions de communication visant à promouvoir et diffuser au sein du territoire les actions conduites par la Métropole
- Contribuer à la notoriété de la politique de la Métropole
- Evaluer l'avancée de la mise en œuvre du programme d'actions Centres-villes vivants et rédiger un rapport annuel pour valoriser les initiatives mises en place.

5. SAVOIRS ATTENDUS

• Savoir

- Bonne maîtrise du fonctionnement des collectivités locales et des enjeux de l'intercommunalité.
- Bonne connaissance de l'organisation territoriale, des politiques publiques et du fonctionnement des collectivités, tant dans sa dimension technique que politique.
- Bonne appréhension des fondements, concepts et enjeux de l'économie locale et de proximité
- Connaissances du réseau des acteurs institutionnels, publics et privés du secteur.
- Connaissance scientifique et technique en matière de marketing territorial et commerce de proximité

• Savoir faire

- Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
- Rédiger, préparer les notes, éléments de langage, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité

- Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les AMO
- Coopérer avec les autres chargés de mission de la Direction et le Chef de projet Economie de proximité et fabrication en ville
- **Savoir être**
 - Engagement
 - Disponibilité
 - Rigueur
 - Esprit d'initiative - proactivité
 - Autonomie
 - Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- Le dynamisme des commerces et services de proximité est un enjeu important pour la construction d'une métropole durable, par la richesse économique (emplois) et sociale (lien social, qualité de vie locale) que produit ce secteur. La Métropole du Grand Paris a ainsi mise en place en 2017 le programme « Centres villes vivants » afin d'accompagner les communes membres de la Métropole dans la revitalisation de leur centre-ville. Pour appuyer ce programme un Fonds d'Intervention Métropolitain pour le soutien de l'Artisanat, du Commerce et des Services (FIMACS) est en place.
- En juillet 2021, la Métropole renforce l'accompagnement auprès des communes et dote le FIMACS d'une enveloppe de 15 millions d'euros sur 3 ans.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des citoyens usagers afin d'assurer une plus grande proximité.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- **En interne** : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- **En externe** : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET ÉVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : bac+ 5
- Formation requise : formation bac +5 avec spécialisation en développement économique, développement territorial durable, sciences politiques ou expérience professionnelle équivalente.
- Sciences Po, Sciences éco, école de commerce, Master II spécialisé...
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 5 ans

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : **recrutement@metropolegrandparis.fr** avec impérativement la référence « **MGP134 CM063** »
- Cadre de catégorie A, filière administrative, Attachés territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d’Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)